VOTEZ POUR LE PROJET DU COLLEGE !

publié le 23/09/2020

Dans le cadre du budget participatif lancé par le Conseil départemental, l'APE du collège Louis Merle de Secondigny, en concertation avec un projet déjà existant au collège, a déposé un projet d'aménagement et de végétalisation de la cour.
Plus d'infos sur l'affiche jointe et sur le lien suivant :
https://budgetparticipatif79.fr/
Tout deux-sevrien de plus de 11 ans peut voter, pour minimum 3 projets et maximum 6 projets. Alors, si vous avez envie de soutenir notre projet, et d'autres, à vos votes !
Vous pouvez également voter en utilisant les bulletins de vote joints.
Il s'agit du projet n ° 1-678.
Attention, la date limite des votes est le 02 octobre, minuit !
L'APE du collège Louis Merle.

Documents joints

budget_participatif (PDF de 407.5 ko)

bulletins_de_vote_budget_participatif_vd (PDF de 57.8 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.